

B. Hamon met les deux pieds dans les pas de Peillon !

Le ministre a choisi de s'adresser dans une « *lettre aux membres de la communauté éducative* », le 21 mai, aux personnels enseignants, non enseignants, parents, élèves, pour dire qu'il choisit de mener jusqu'au bout la politique de la loi de refondation de l'école. Le Premier ministre continue et aggrave la politique d'austérité en application du Pacte de Responsabilité, Benoît Hamon applique.

Ce n'est pas ce qu'attendaient les personnels de leur nouveau ministre. Ils attendaient plutôt qu'il entame les nécessaires discussions pour répondre aux revendications. Ils souhaitent que cesse ce cycle de réformes, de décrets qui chaque jour détruisent un peu plus l'Ecole et le statut de ses personnels au nom de la refondation.

A l'opposé, B. Hamon choisit de poursuivre les contre-réformes de ses prédécesseurs et de mettre « ses pas dans ceux de V. Peillon » comme il l'avait annoncé lors de sa prise de fonction.

Le ministre confirme dans sa lettre :

- La généralisation en 2014 des rythmes scolaires, ses 5 matinées, ses activités territoriales pédagogiques et la destruction du statut de professeur des écoles qui en découle. Et cela, alors que la réforme est rejetée, que les rassemblements se poursuivent, que la demande d'abrogation est reprise dans toutes les écoles avec l'interfédérale des personnels de l'Etat et territoriaux FO, CGT, SUD qui se réunit à nouveau le 26 mai. Le SNUipp-FSU est invité à cette réunion intersyndicale.
- La mise en place de l'école du socle et de ses nouveaux programmes en primaire et au collège achevant ainsi la destruction de l'enseignement disciplinaire pour faire place à un enseignement par compétences pour « *une culture commune* » (...) point de départ pour les élèves « *pour poursuivre leur formation tout au long de la vie* »*.
- Les cycles dont celui CM1, CM2, 6ème, les conseils de cycle, mesures qui conduisent rapidement à fusionner tous les statuts des personnels pour aller vers le statut unique d'enseignants des premier et second degrés aux obligations réglementaires de service identiques et aux missions communes.
- Au nom de l'égalité, la poursuite de la refondation de

l'éducation prioritaire, laboratoire de casse du statut national, des horaires, des disciplines.

- La refondation de la formation des stagiaires dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation avec un recrutement de titulaires à bac + 5 et une perte de salaire mensuel de 400 € alors qu'il manque déjà 800 professeurs de mathématiques et 25% de professeurs des écoles à la session 2014 avancée.

- Au nom du décrochage scolaire, la politique d'inclusion c'est-à-dire la destruction de l'enseignement spécialisé (SEGPA, EREA, UPE2A, etc.).

- La poursuite de la régionalisation de l'enseignement professionnel pour adapter « l'offre de formation » aux bassins d'emplois.

Pour FO, Benoît Hamon fait un mauvais choix.

Il eut mieux valu exprimer aux personnels « *sa reconnaissance dans leur engagement* » en prenant en compte leurs conditions de travail et de rémunération, en respectant leur indépendance pédagogique et leur identité professionnelle, en renonçant aux décrets dont personne ne veut, en ouvrant tout de suite des discussions sur les revendications. Le pacte de responsabilité, d'économies à tous les étages se trouve confirmé dans ces mesures.

Pour FO, mettre ses pas dans et avec l'Ecole de la République ce n'est ni la détruire, ni s'en servir comme variable d'ajustement. FO appelle les personnels à se réunir, à poursuivre les prises de position pour dire au ministre : retrait de toutes les mesures qui s'inscrivent dans le pacte de responsabilité, augmentation du point d'indice, retrait de tous les dispositifs qui, en s'attaquant aux statuts et missions des personnels, fragilisent l'Ecole de la République. La satisfaction des revendications, c'est agir pour maintenir l'Ecole de la République.

Montreuil, le 22 mai 2014

* *Projet du Conseil supérieur des programmes rendu public dans Le Monde du 12 mai 2014.*